

Motion pour le CA du 3 mars 2014 DHG 2014

Les enseignants du collège Jean de La Fontaine dénoncent les conditions prévues pour la rentrée scolaire 2014. Nous refusons de « voter pour » la répartition de la DHG proposée en conseil d'administration car nous la jugeons insuffisante à garantir un enseignement de qualité pour nos élèves.

Les prévisions de l'inspection font état d'une baisse de 15 élèves inscrits en 6ème pour la rentrée 2014, ce qui motive la fermeture d'une classe. Or l'effectif d'une classe est au moins de 20 élèves. D'autre part, nous accueillons tout au long de l'année plus d'une vingtaine d'élèves qui sont intégrés dans des classes bien remplies.

Nous estimons que les moyens alloués à notre établissement ne tiennent pas compte de la réalité du territoire, des difficultés et problématiques propres au collège. Les restrictions imposées par cette DHG portent gravement préjudice à une pédagogie innovante, à de bonnes conditions de travail dans un établissement qui accueille un public en grande difficulté, des collègues entrant dans le métier, et elles compromettent le projet d'accueil d'un public FLS, qui bénéficie pourtant du soutien de l'IA IPR en charge de l'éducation prioritaire, Mme Lepetit et de Madame Pau-Langevin, ministre déléguée en charge de la réussite éducative.

Nous refusons la perte de **33** Heures, en d'autres termes la fermeture d'une classe qui condamne nos élèves à travailler dans des classes surchargées.

Nous refusons de voir à la baisse l'offre culturelle proposée à nos élèves.

Nous refusons la disparition des IDD qui permettaient aux élèves un travail différent et offraient une respiration profitable aux élèves parfois peu scolaires.

Nous refusons la diminution des heures en groupes en SVT, sciences physiques et technologie qui permettent la manipulation nécessaire dans ces disciplines.

Nous refusons que l'enseignement des langues se déroule dans des conditions telles que les élèves ne pourront apprendre puis progresser correctement quand la maîtrise des langues vivantes est une des priorités exigées dans le cadre des nouveaux programmes.

Nous refusons que nos élèves soient privés d'un véritable suivi personnalisé, qui exige une pédagogie adaptée (co-enseignement français/sciences ; français/technologie)

Nous refusons la hausse importante des HSA qui ne permet pas de masquer la suppression de postes d'enseignants et alourdit considérablement la charge de travail des enseignants en poste.

Nous refusons d'avoir à choisir entre des postes d'enseignants supprimés et des services morcelés sur deux établissements puisqu'ils réduisent la disponibilité des enseignants et nuisent ainsi aux conditions de travail des collègues comme à celles des élèves.

Nous demandons en revanche :

- l'ouverture d'une division supplémentaire (5e)
- les heures postes nécessaires aux dispositifs FLS et aux dispositifs de soutien en français et mathématiques
- le rétablissement de petits groupes de latin qui permettent de créer des pôles d'excellence (15 élèves)
- le dédoublement des classes dans les matières scientifiques et littéraires
- l'augmentation des moyens pour alléger les groupes de langue
- la transformation des HSA en heures poste qui permettra aux enseignants des conditions de travail acceptables et une meilleure implication dans l'établissement

Nous sommes profondément attachés à notre mission, au service public d'éducation. Notre expertise et nos compétences nous permettent d'affirmer que les dispositifs présentés pour la rentrée sont le résultat d'une véritable réflexion pédagogique au service du public qui est le nôtre.